L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 24 OCTOBRE 1888.

Mariage.

La pluie a eu beau s'en mêler, tous les invités à la cérémonie de lundi, ou à peu près tous, occupaient chaque aile de la Cathédrale St-Louis ; on s'y pressait jusqu'à la grille du maître-autel. Cette cérémonie à laquelle a présidé le Rév. Père Mignot, était le mariage de Mlle Louise Cassard et de M. J. Fornaris. Ces noms sont ceux de deux familles que chacun connait ici ; les connaître c'est les aimer.

Si l'atmosphère était sombre au dehors, il n'en était pas ainsi à l'intérieur de la nef : des fleurs et des lumières à profusion ; tout un étincellement, des effluves de parfums, et au lieu du bruit taquinant de la pluie, des chants, les notes imposantes de l'orgue.

Quand la fiancée a traversé la double haie d'amis qui l'attendaient pour lui sourire, pour l'accueillir au passage, on a fort admiré et sa luxueuse et élégante toilette et ce visage, cette tournure, qui en ont fait l'un des types les plus sympathiques de la Nouvelle-Orléans. Jeunes filles et femmes vous donneront les détails de cette toilette ; quant à nous, nous devons nous borner à écrire, dans notre complète ignorance des termes techniques en cette matière, que tout cela formait un ravissant ensemble, délicieusement porté ; un coquet motif de blanc, excellemment réussi.

Après Mlle Louise Cassard, au bras de son père, M. J. E. Cassard, venaient les demoiselles d'honneur : Mlles M. Fornaris, M. Lewis, S. Bienvenu, L. De Ruty, toutes mises avec un goût exquis. On ne saurait compter le nombre des cérémonies nuptiales dont le Père Mignot a été le prêtre, et cependant pour chacune d'elles il sait trouver des paroles heureuses. Ce bonheur d'expression a marqué encore le mariage de lundi.

A la suite de la bénédiction il y a eu grande réception à la résidence de M. J. E. Cassard ; une de ces fêtes brillantes et charmantes, comme les savent donner Mme et M. Cassard. Maison hospitalière, s'il en est ; où l'accueil a toujours le double cachet de la distinction et de la cordialité.

Pas n'est besoin de vous dire que le couple a été fort entouré durant cette soirée, et que spontanément, chaleureusement, chacun est venu lui porter ses souhaits les plus affectueux. Le bonheur des nouveaux mariés sera long, sera complet, s'ils ont celui qu'ils méritent.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux.

Arrivée de Mme et M. Maugé. — Troupe de l'Opéra.

Nous avons eu hier la bonne visite de Mme et M. Maugé, arrivés le matin, par le train de six heures et demie du Queen & Crescent Railway. Tous deux avec ce regain de santé que donne presqu'invariablement un voyage transatlantique : tous deux pleins d'espérances que, c'est notre vif désir, se réaliseront. Nous y aiderons de notre mieux. Elles nous semblent, en effet, avoir sérieuse raison d'être.

Le tableau de troupe est maintenant au complet : des noms sont là que connait déjà notre public, et qu'il aime ; d'autres sont recommandés par des publics devant lesquels leurs succès ont été nombreux.

Tous ont ce bagage précieux : un répertoire combinant les œuvres, vieilles comme date, mais éternellement jeunes, avec les œuvres dominantes des compositeurs nouveaux qui, eux aussi, entrent dans la voie de la célébrité.

Mais n'anticipons pas et contentons-nous de féliciter une fois de plus la direction de l'activité intelligente qu'elle vient de déployer sur le terrain de Paris. Activité que bien des difficultés ont traversée, mais qui n'a point faibli. Nous aurions ceux qui luttent ainsi.

Lutte qui s'est aggravée l'un fait déjà noté par nous et sur lequel nous revenons. Le *Herald*, de Paris, une fondation de M. Bennett aussi, s'était laissé prendre aux racontars que l'on sait, et avait répété le bruit, qui a trop couru, d'une épidémie de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

On le comprend de reste, la rumeur n'était pas faite pour décider les artistes à nous venir. Aussi, pendant quelques semaines, les hésitations se multiplaient ; même ceux-là qui avaient signé leur engagement, avaient, éveillés et endormis, des cauchemars jaunes, s'inquiétaient et ne cachaient pas que, si la méchante fausse rumeur se vérifiait, ils s'en autoriseraient pour une résiliation.

Dieu merci ! le démenti est venu et M. Maugé a pu achever son cadre, dont voici le complément :

Mme [illegible], mezzo-soprano, mais dont le répertoire comprend aussi les Falcon, qui lui ont valu de réels succès. Cet engagement a nécessité bien des négociations, qui menaçaient pas encore abouti, au départ de M. Maugé.

Mais très désireux d'avoir pareille artiste, il avait laissé des instructions à M. Rieque et grâce à des concessions mutuelles, celui-ci a conclu l'affaire. La bonne nouvelle en était transmise hier à M. Maugé par un télégramme de son agent parisien.

Mlle Hervey, dont notre public garde si bon souvenir, nous revient comme chanteuse légère. Ce sera, sans doute, une reprise de succès.

Cet emploi sera tenu aussi par Mlle Gillens, chanteuse légère en tous genres ; une acquisition que l'on nous vante fort.

Pour ténor léger d'opéra-comique et second ténor de grand opéra, M. Peguillan, et enfin M. Pelisson, comme baryton d'opéra-comique et de grand opéra au besoin.

Une dépêche apprend à M. Maugé que sa troupe est partie d'Anvers, samedi dernier, ainsi que nous l'avons annoncé.

Mme et M. Maugé, accompagnés de leurs deux fils, sont descendus à l'Opéra, où ils ont pris leurs appartements.

L'accueil, flatteur et mérité, qu'ils reçoivent de la presse, est le prélude de celui que leur préparent les habitués de l'Opéra.

Il est question d'ajouter à notre répertoire deux belles pages de la musique contemporaine : *Lohengrin* et *Tannhauser*, de Richard Wagner.

Nous dirons plus tard quelles sont les nouveautés qui seront montées au cours de la saison 1888-1889.

Entr'autres reprises importantes nous aurons *l'Etoile du Nord*, *Roméo et Juliette*. Si ce que nous avons lu, ce que l'on nous a dit de la nature du talent de M. Lafarge, le ténor, est exact, ce délicieux rôle de Roméo doit en mettre toute la valeur en pleine lumière. C'est, en effet, le triomphe de la demi-teinte.

M. A. Willoz.

Une tout agréable surprise nous attendait hier aux bureaux de l'Abeille : la visite de notre compatriote et ami M. Alcide Willoz, qui nous revient brillant de santé, rajeuni par un voyage en France, en Belgique, en Russie, en Prusse.

Ce qui ne l'empêche pas de revoir avec bonheur son pays, et lui prête une activité nouvelle pour reprendre la lutte des affaires. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

L'Orphéon Français.

C'est demain qu'a lieu la soirée musicale complimentaire de l'Orphéon Français. Nous avons déjà donné le joli programme de ce concert, pour lequel on a multiplié les répétitions.

L'un des numéros intéressants, nous l'avons écrit, en sera un ensemble chanté par des enfants, dont M. Geo. L. O'Connell mène l'éducation musicale et qui secondent leur professeur avec zèle et intelligence. On nous assure que cette exécution vaudra une aimable surprise à l'auditoire de demain.

Académie de Musique.

Un empêchement, survenu à la dernière heure, nous a privé d'entendre M. Robert Mantell, qui faisait hier sa rentrée dans *Monbars (La Dame de St Tropez)*.

Nous le regrettons vivement, car nous tenons cet artiste en haute estime ; nous prendrons notre revanche aujourd'hui. M. Mantell paraîtra dans le même ouvrage, à la matinée et le soir.

Un gourmet de théâtre qui revient de la représentation, nous dit que le succès a été complet pour l'acteur ; que drame et troupe ont produit sur le public une toute favorable impression. La salle était pleine. Ne négligez pas de voir ce comédien de bonne race.

ALEXANDRE

Prince Royal de Servie.

L'enfant dont nous donnons ici le portrait, est l'héritier présomptif de la couronne de Servie : une couronne que sa mère, a-t-on dit, voulut enlever, par l'influence russe, à son mari, le roi Milan.

Le petit prince Alexandre, fils du roi Milan et de la reine Natalie, est né le 14 août 1876. Il est donc dans sa treizième année. A cet âge l'histoire, même d'un prince royal, est page blanche ; nous n'avons donc rien à écrire de saillant sur cet enfant.

Ce que nous en pouvons dire néanmoins, c'est qu'il commence la vie sous de tristes auspices. Arraché violemment, par l'ordre du roi Milan, aux bras de la reine Natalie, dont il était le compagnon, dont il est l'idole, le voilà placé entre son père et sa mère, et Dieu seul sait ce que ce véritable drame de famille fait naître de pensées en cette jeune et fine tête, qui rappelle quelque peu le type de sa mère, une beauté idéale, troublante, a-t-on écrit. Un pan de nuit descendait déjà sur cette aube....

Les hauts sommets portent souvent atteinte au sentiment de la famille ; à bien des pages de l'histoire de ce monde se rencontre cette ombre fatale. Aujourd'hui même, sous nos yeux, nous avons le funeste exemple d'un fils dont l'ambitiona mordu le cœur, et qui s'est froidement placé à la tête d'une conspiration dynastique contre son propre père.

Mais à douze ans l'âme ne connaît pas ces détachements, ces révoltes contre nature ; crimes que ne sauraient purifier les sphères les plus élevées. A douze ans la tendresse garde ses pleins droits ; et quelle torture pour l'enfant, orphelin d'une mère vivante, quand il se demande ce qu'il lui faudra résoudre entre ces deux êtres—tout son amour—une mère, un père ; dont l'un, de par sa volonté souveraine, l'arrache aux baisers impuissants de l'autre.

La perspective, même d'un trône, peu elle guérir semblable blessure !

L'amour d'un enfant pour sa mère—fût-ce un prince royal—a aussi sa dangereuse nostalgie.

Théâtre St. Charles.

Les représentations de *Zozo* vont bon train ; les enfants ne sont pas seuls à aimer la lecture ou la mise en action des contes de fées ; ces divertissements là vont souvent aussi même à ceux qui comptent bien des années.

Hier du monde et beaucoup, matinée et soirée.

Ce soir, cinquième représentation.

On prépare très activement les *Douze Tentations*, pièce à grand spectacle aussi. La première représentation en est fixée à dimanche prochain.

Grand Opera House.

La location marche rapidement pour la réouverture de dimanche prochain. On sait que ce soir là aura lieu la rentrée de Mlle Minnie Maddern, dans *Caprice*, comédie à laquelle son talent a gagné une grande vogue.

Mlle Minnie Maddern est l'une des figures les plus en vue sur la scène américaine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1888.

Indications pour la Louisiane : Beau temps [illegible] vents du nord.

Température du 23 octobre 1888,

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 112 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	20
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	70	22
6 P. M.	[illegible]	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Richard Mond [illegible] à Mlle Aline Ferguson.
Jacob Douglass à Mlle [illegible].
Alfred S. Waco à Mlle [illegible] O'Brien.
Wm Carr [illegible] à Mlle [illegible] Bradley.
Geo. P. Beauvais à Mlle Joséphine D. de Lancey.
John J. Laporte à Mlle Josie Banes.
Wm S. [illegible] à Mlle Laure Monte.
J. [illegible] M. [illegible] à Mlle Catherine Lay.
David [illegible] à Mlle Martha Moore.

Naissances.

[illegible]

Décès.

Mme Edward Suave, 21 ans.
Henry Lindop, 71 ans, Washington et Burthe.
Mme John Stevens, 52 ans, 152 Conti.
Mme Vve John Logan, 71 ans, 211 Camp.
Edward McCassell, 3 mois, 123 [illegible].
Fred F. Toby, 30 ans, 514 S. Franklin.
John H. Girard, 31 ans, 177 N. Robertson.
Vve Elizabeth Henrich, 52 ans, Jersey et Octavia.
Jean Urbain, 70 ans, Hope, près Havana.
Thomas Kearney, 71 ans, Seybert Home.
Victoria Wayman, 7 mois, 75 Laurel.
Marie C. Landry, 6 mois, 233 Mandeville.
Pearl Greenwood, 10 mois, 298 Dryades.
Robert L. Hoff, 18 ans, White, près Thalie.
Rosa Battaglia, 15 mois, Berlin et Laurel.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Charles Dorhauer à Frank Joseph Moreno, un terrain borné par les rues Erato, Franklin, Liberté et Thalie, formant l'encoignure des rues Erato et Franklin, $2,000.

Firemen's Building Association à Daniel Ferguson, trois terrains bornés par les rues Marigny, Solidelle, Mandeville et Prosper, $1,000.

L. B. Carrere à Mme J. P. Marchand, un terrain dans le 3me district, borné par les rues Annette, St-Antoine, Girod et St-Jean-Baptiste, $100.

James Lyons à John O'Conner, un terrain dans le 2me district, borné par la Promenade Carondelet, les rues Derbigny, St Louis et Claiborne, $700.

Philippe Vitrano à George A. Hogsett Jr, une portion de terre bornée par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, $300.

Cour Civile. — Chas. N. Welshuns demande l'émancipation.

Cronsons & Rosenthal contre Marx Aaron pour $200.28.

H. J. B. Beer contre D. R. Sanford pour $123.26.

Les successions de Mme Olivia B. Walker et Vve Périllat sont ouvertes.

Jaeger, DePass & Gugenheim demandent aussi une injonction contre le commissaire Lècne, dans le même but et pour les mêmes motifs que MM. H. T. Cottam & Cie. Le juge King rendra une décision à ce sujet aujourd'hui à 11 heures.

Chas. N. Welshans demande l'émancipation.

Louis Ruch contre C. Battis pour $2715.35.

Wm. Garig & Co. contre la Louisville, N. O. & Texas R. R. Co. pour $374.70.

Pittsburg & Southern Coal Co. contre C. B. Slack & Co. pour $201.33.

Cour Criminelle — Section A. — L. B. Duffard est accusé de faux témoignage. Alex. Sens et Mariano Albenez de violation de la loi du dimanche.

Ont nié leur culpabilité :

Willie Johnson, accusé de vol avec effraction.

A. Newell, accusé de vol.

Philomene Smith, voies de fait, $5 ou dix jours.

Alcene Milton, vol avec effraction, acquitté.

L'instruction dans l'affaire Pat Mealey aura lieu lundi prochain, 29 octobre. MM. W. Rogers, Lionel Adams, Finney et Evans représenteront l'Etat, ce qui promet d'intéressants débats. Soixante-quinze témoins seront appelés à comparaître.

CONSEIL MUNICIPAL.

Une séance spéciale dont l'objet et le résultat n'ont pas été dévoilés, ayant été tenue avant la séance régulière du Conseil, celui-ci ne s'est réuni qu'à 7:50 h., sous la présidence du maire Shakspeare ; 25 membres répondent à l'appel, et le secrétaire donne lecture du message du maire, ainsi conçu :

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, le 23 octobre 1888.

Au Conseil de Ville :

1. Le rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 20 octobre, 1888.

2. Communication de S. Hernsheim frères & Cie., relativement aux écales de riz que brûle le moulin situé près de son habitation, rue des Magasins près de la rue Julie.

3. Communication du foreman de la Jackson Steam Fire Co. No 18, relative aux réparations de la rue Calliope, entre St. Charles et Carondelet.

4. Rapport du comité de police et des édifices publics pour la semaine finissant le 22 octobre 1888.

5. Pétition de Azaline Handlin, laquelle est autorisée par son mari à demander le remboursement du montant, une amende qui lui a été imposée par le recorder pour violation de l'ordonnance No 6022.

6. Communication du recorder de la Deuxième Cour qui approuve le remboursement d'une amende de $5 imposé par lui à Geo. Welch pour violation de l'ordonnance No 4797.

7. Pétition de l'Association de Secours Mutuels des Forgerons et Camionneurs, relative aux dommages que leur causerait la mise en vigueur de certaines ordonnances défendant le stationnement dans les rues des voitures qui ne servent pas.

Respectueusement,

Jos. A. Shakspeare,
Maire.

Lecture d'une communication du secrétaire du Maire, ainsi conçue :

M. E. Manning, Secrétaire du Conseil.
Monsieur.

Le Maire demande que vous lui soumettiez une liste de tous les cautionnements officiels en votre possession et qui vous ont été remis par les employés de l'administration Guillotte.

Respectueusement,
Wright Schaumberg,
Secrétaire.

Référé au comité.

Le comité d'ordre public propose d'autoriser le Maire à choisir l'emplacement des bureaux de vote et des inspecteurs d'après les noms qui lui seront soumis. Adopté.

Le comité de finances annonce que les preuves ont été acquises de la nécessité de conserver les surintendants de district.

La lecture des documents est suspendue pour entendre M. Forman, qui, au nom des habitants de la rue St. Charles, a présenté une pétition demandant que l'autorisation soit accordée à la New Orleans and Carrollton RR. Co. d'appliquer à ses chars les moteurs électriques de Sprague. La pétition est ainsi conçue :

Au maire et aux membres du Conseil de ville :

Les soussignés, propriétaires ou habitant le long ou dans le voisinage des lignes de la New Orleans and Carrollton R. R. Co demandent énergiquement que les privilèges demandés par cette compagnie dans le but d'appliquer à ses chars le système de moteurs électriques lui soient accordés ainsi que l'autorisation de placer les poteaux et fils conducteurs du courant électrique.

Les poteaux peuvent être construits de façon à devenir un ornement, quant aux fils il n'y a pas d'objection de notre part à en voir ajouter quelques-uns de plus à ceux des systèmes d'éclairage et de communications téléphoniques et télégraphiques.

Ce système a déjà été mis en pratique dans plusieurs villes et sur des longueurs de plusieurs milles par les compagnies de chars urbains. Il ne peut être émis aucun doute au sujet du succès de ce système et de la sécurité qu'il offre.

Toutes les objections sont contrebalancées par l'avantage d'une communication rapide.

Cette question est restée pendante devant le Conseil pendant près de cinq mois, et il a eu tout le loisir de l'étudier.

Nous ne réclamons aucun privilège pour la compagnie ; nous demandons seulement à jouir d'un système de communication rapide entre nos demeures et nos bureaux ou magasins.

Suivent 160 signatures.

M. Forman déclare que la question a été discutée par les citoyens au cours d'une réunion tenue à cet effet à la Salle Grunewald.

M. Forman ajoute que cent soixante citoyens ont signé la pétition, et que l'objet de leur présence est de prouver au Conseil qu'ils demandent une chose à laquelle ils sont grandement intéressés.

M. Forman donne lecture des télégrammes suivants :

Nlle-Orléans, 23 octobre 1888.

A Geo. Burt, Directeur-Général de la Richmond W. P. R. R. Co., Richmond, Va. :

On dit ici qu'un grave accident a eu lieu sur votre ligne de chars électriques et que vous n'avez maintenant que six ou sept chars en circulation. Répondez immédiatement à ce sujet.

C. V. Haile.

La réponse suivante a été faite :

Richmond, 23 octobre 1888.

A C. V. Haile,

Télégramme reçu. La personne qui a fait courir ce bruit a menti, je m'en porte garant ; nous avons quarante chars qui tous peuvent être mis en circulation s'il était besoin.

Geo. A. Burt.

La question est référée aux comités des rues et débarcadères.

Le comité d'organisation soumet un rapport favorable à la nomination de Paul E. Mortimer, sténographe du bureau de l'avocat de la ville. La nomination est confirmée.

Le comité des rues et débarcadères présente un rapport défavorable à la Carrollton R. R. Co., en ce qui concerne l'application des moteurs électriques Sprague à ses chars. Le comité prétend que ce système offre un trop grand danger.

Lecture de la communication de la Overflow Association, dans laquelle elle propose la création d'un fonds de réserve à prélever sur le budget de 1889, pour couvrir les dépenses des travaux et réparations proposés dans la communication. (Un résumé de celle-ci a été publié dans notre numéro de dimanche sous le titre : *Drainage*.) Référé.

M. J. W. Martin demande à louer à la ville un lot de terre situé rue St-Louis entre les rues Clay et des Français.

Adoption d'ordonnances relatives aux finances.

Le comité des finances propose d'approuver le paiement des appointements des mois de mars et avril, des employés du département des travaux publics et des membres de la police, mais à ceux là seuls qui ont le droit de toucher un salaire.

En ce qui concerne les noms de ceux qui sont indûment portés sur les listes, le contrôleur devra rédiger à leur intention une nouvelle ordonnance. Adopté.

Le comité des rues et débarcadères propose d'accorder à T. Prudhomme, Maurice J. Hart et Edger H. Farrar, le droit de se servir de moteurs électriques pendant cinquante ans.

Discussion renvoyée à huitaine.

M. Clarke propose de demander à l'avocat de la ville d'amender les procédures enregistrées devant la cour civile, dans le procès de Edward Cooney et autres contre la compagnie des Eaux.

Le comité de police propose de placer sur la liste de paiements le nom du détective Fruthaler, pour qu'il lui soit payé vingt-neuf jours d'appointements qu'il avait perdus par suite de maladie. Adopté.

Le comité de police propose d'amender l'ordonnance No 3227, S. du C., laquelle autorise le voyer à percevoir une taxe sur la construction des immeubles. Adopté.

Le comité d'assessements propose de demander au trésorier de rechercher les notes de taxes avant d'accepter la pleine valeur de celles-ci et de faire des remboursements. Adopté.

Le comité de police propose de payer à l'homme de patrouille A. Roux 28 jours d'appointements perdus pendant une maladie.

Le comité de finances propose d'autoriser le maire à passer un contrat notarié avec la Gloster Gravel Co. pour le pavage de la rue Philippe, de Camp à Magasins, Magasins à Constance, Laurel et St. Charles, et de la rue Deuxième, de St. Charles à Dryades. Adopté.

Le comité des eaux et du drainage propose de voter une somme de $1500, pour payer la note de provisions fournie par le Shérif Criminel, conformément à la loi No 121 de 1888. Adopté.

M. Prague propose de consacrer dans le budget de 1889, une somme de $20,000 à la réparation de l'avenue Carrollton, de St-Charles au Nouveau Canal. Adopté après discussion, par 17 contre 10.

Motion de M. Hauer pour obtenir que les arbres qui encombrent les trottoirs soient enlevés. Renvoyée devant le comité.

M. Lambert propose d'observer l'ordonnance qui défend l'obstruction des trottoirs par les wagons de chemins de fer en condamnant le surintendant général à une amende. Renvoyé au comité.

M. Delavigne propose de nommer un comité de trois membres du comité des rues et débarcadères pour s'entendre avec les propriétaires de propriétés Rush, Lambon et Noël, au sujet de leur expropriation dans le but de réunir la rue Peters aux rues Pologne et Reynes.

M. Lhote propose de fixer à cinq le nombre des membres du comité de vente.

M. Claiborne déclare que la ville n'a pas d'argent pour acheter ces terrains, sur lesquels les propriétaires devraient ouvrir un passage en enlevant leurs clôtures.

La motion de M. Delavigne est adoptée avec l'amendement de M. Lhote.

M. Claiborne propose de demander au comité du budget de réserver dans le budget de 1889 une somme de $10,000 pour la réparation de la rue des Français. Renvoyé.

M. Hall propose de réserver dans le même budget, $3,500 pour la réparation de la rue 8me. Renvoyé.

M. Delavigne propose de faire enlever les pavés de l'ancien pavage de la rue Peters. Renvoyé.

M. Delavigne propose de prendre des mesures pour le curage du canal Claiborne de Toulouse à Esplanade. Renvoyé.

Le comité de finances propose de passer un contrat avec l'*Abeille* pour la publication des ventes pour taxes, en langue française.

M. Lhote propose de consacrer $2000 à prélever sur le budget de 1889, à la réparation des deux côtés de la rue des Remparts, de Dumaine à Esplanade. Renvoyé.

Le comité de finances propose d'autoriser le maire à prendre les mesures nécessaires pour l'élection de novembre prochain. Adopté.

M. Lhote, considérant que les rues St. Pierre, Toulouse, St. Louis, Conti, Bienville, Douane, Dauphine, Bourgogne, Remparts et North Basin, situées au centre de la ville, et habitées par des gens respectables, propose de demander au maire d'ordonner aux personnes qui tiennent dans ces rues des maisons mal famées, de déménager.

Le maire devra dans l'espace de trente jours, par l'intermédiaire de la police, annoncer au Conseil le résultat de cette mesure, afin que celui-ci puisse prendre telles mesures qui seraient nécessaires pour assurer l'observance des lois qui existent à ce sujet.

Le Conseil ajourne.

Collision.—Hier matin, à 8 heures, un buggy appartenant à M. Hugh McCloskey et conduit par lui, a heurté une voiture de boucher, au coin des rues St-Charles et Foucher. Les brancards du buggy ont été brisés.

Rixe.—Hier soir à 6 heures, une rixe a eu lieu au coin des rues de Chartres et des Français, entre deux nègres nommés Thos. Maytheorn, âgé de 41 ans et Green, âgé de 37 ans. Le premier a reçu des coups de couteau au cou, au nez et aux joues.

Le blessé a été transporté chez lui, encoignure Marais et Bagatelle et l'ambulance a été appelée. Les étudiants ont pansé les blessures qui sont peu dangereuses. La discussion se serait élevée à propos de l'insistance de Green à vouloir se faire payer à boire par Maytheore.

Les blessés.—L'état de MM. Bonomo, Gonzales et Livaudais est satisfaisant. Quant à M. Shaw, il a été hier l'objet d'une attention toute spéciale de la part des médecins qui ont essayé de le délivrer de la pression qu'exerce le crâne contre le cerveau, laquelle le maintient sans connaissance.

1ère Cour de Recorder.—C. Smith, larcin, renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $250.

Suicide.—Dans la matinée de dimanche, M. Chas Brunel, un français âgé de 50 ans, teneur de livres de la New Orleans Elevator and Warehouse Co., s'est trouvé subitement indisposé dans un des chars de la ligne des Magasins. Transporté à la station des chars, il a été déposé dans un coin compe on eut fait d'un ivrogne pour attendre son réveil, mais tel n'était pas le cas.

M. Brunel était en effet sous l'influence d'une dose exagérée de laudanum et son état empirant on a été obligé d'appeler le Dr Chassaignac qui a soigné le malade jusqu'à 9 heures du matin, c'est-à-dire pendant plus de trois heures consécutives, avant de le rappeler à la vie. Dans la soirée de dimanche, son état s'était considérablement amélioré ; il avait repris connaissance et avouait avoir pris du laudanum parce qu'il était en mauvaise santé et surtout parce qu'il était fatigué de la vie.

Le Dr Chassaignac, croyant dans l'état de son malade, qui laissait espérer un prompt et complet retour à la santé, l'a quitté et n'est pas revenu près de lui dans la soirée de lundi mais justement vers 11 heures il est devenu plus malade et l'on a négligé, à tort, d'appeler le docteur, qui, hier matin, a été tout étonné d'apprendre la mort de son client. Il a, en effet, succombé hier matin à 4 heures. Le Dr Chassaignac ne s'étonne point de ce résultat, auquel a beaucoup contribué l'âge du défunt, qui n'a pas pu supporter les effets du poison.

M. Brunel laisse une veuve et deux filles, qui habitent Paris, France.

Chambre de Commerce.—M. Mitchell, secrétaire de la Chambre de Commerce, nous a communiqué la lettre suivante, qui est adressée à plusieurs membres de la Chambre pour les convoquer à une réunion où doit se discuter la question de la formation d'un Bureau de commerce ou Board of Trade.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1888.

Cher monsieur,

A la requête des membres suivants de la Chambre de Commerce, MM. L. P. Rice, Hugh Flynn, L. C. Keever, Aug. Lewis, W. W. Howe, le président Coleman a décidé que le 28 octobre une réunion spéciale de la Chambre de Commerce serait tenue à 8 heures P. M., dans le but de fusionner la Chambre de Commerce avec la Bourse aux Produits dans le but de former un Bureau de Commerce. La question a été discutée par un comité composé des membres de cette Chambre, qui pensent qu'il est bon de la soumettre à tous les membres au cours du meeting en question.

Si vous ne pouvez assister à la séance, veuillez nous adresser votre avis par écrit.

Respectueusement,

D. L. Mitchell,
Secrétaire.

Vol.—Un nègre a pénétré, samedi soir, au No 37 de la rue Nord Bassin, chez Joséphine Jewell et a volé un miroir et un bois de lit évalué $14 40. Ces objets ont été retrouvés chez Ed. Denekamp, brocanteur, rue des Remparts No 150. Celui-ci a déclaré aux agents qu'il les avait achetés à un nègre dont il leur a donné le signalement.

Prisonnier.—Fritz Lea, accusé du meurtre de Joe Fisher, qu'il a tué d'un coup de pelle sur la tête à l'écurie de la station de chars de la ligne des Magasins, s'est constitué prisonnier.

Chute.—Hier matin, à 8 heures, un nègre du nom de Joshua Cook, âgé de 35 ans, qui recevait des sacs de soufre sur une plateforme à la Stern's fertilizing factory, a perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de 20 pieds. Dans sa chute il s'est cassé la jambe droite au-dessus du genou. Il a été transporté chez lui, rue St-Antoine près Claiborne, et de là transféré à l'hôpital.

Arrêté.—Hier à midi 30, on a arrêté au coin des rues Toulouse et Dauphine, M. Geo. de Lanzac Charnac, qui habite au No 120 de la rue Toulouse, et a volé à M. Fred. Aug. Schmidt qui habite la même maison, une somme de $100 en billets de $20. On n'a pas retrouvé l'argent sur le prisonnier.

Espagne.

Dépêches particulières du *Temps* :

Madrid, 7 octobre, 10 h.

Le général Cassola est arrivé ; il est obligé de garder la maison à cause d'une foulure au pied. Un grand nombre de généraux et d'officiers de tout grade sont allés le visiter. Il est décidé à garder la neutralité complète, voulant éviter toute manifestation en sa faveur de la part des militaires. Il a renoncé d'aller à Barcelone et a devancé de 48 heures son arrivée à Madrid. Si le gouvernement n'exécute pas par décrets la majorité des réformes qui n'ont pas besoin de la sanction du Parlement, il fera un seul discours, après la rentrée des Chambres, pour exposer toute l'histoire des fameuses réformes et dégager sa responsabilité.

Le général Cassola pense que soumettre encore une fois l'ensemble des réformes au Parlement équivaut à les renvoyer aux calendes grecques et peut avoir de sérieuses conséquences politiques, parce que les oppositions demandent cet ajournement pour recommencer leur obstruction.

M. Canovas del Castillo, dans une entrevue avec un rédacteur d'*El Liberal*, a déclaré que les réformes militaires étaient inévitablement condamnées. M. Martos, président du Congrès, est du même avis. Rarement une question excita une telle anxiété dans les cercles politiques et militaires.

Madrid, 10 octobre, 9 h. 15.

La presse ministérielle dit que le ministre des finances ne fera pour le moment aucun emprunt, quoiqu'il ait reçu plusieurs fois des offres. Le ministre peut, dit-on, couvrir le déficit du budget et les premiers frais des constructions navales avec la Dette flottante.

Après le départ du roi de Portugal, qui restera à Madrid du 11 au 15 octobre, une modification ministérielle aura lieu. Si M. Sagasta se décide à exécuter les réformes militaires, les ministres de la guerre et de la marine seraient pour successeurs le maréchal Jovellar et l'amiral Berenger.

On mande, de Saint-Sébastien, que don Carlos a ordonné la réorganisation des comités carlistes dans les provinces basques, en vue d'événements prochains pouvant survenir.

Un train a heurté dans la gare de Jativa un wagon stationnant sur la voie. Quinze personnes, dont sept femmes, ont été légèrement blessées ; quelques autres ont été contusionnées.

Portugal.

Un incident vient de se produire relativement aux relations entre Portugais et Anglais en Afrique. L'Angleterre, ayant demandé aux autorités portugaises l'autorisation de débarquer à Quilimane des armes, sous prétexte qu'elles sont nécessaires aux agents de la Compagnie des Lacs africains, le gouvernement portugais a répondu qu'il est assez fort pour défendre les habitants des côtes et du pays qu'il occupe, et qu'il refuse donc l'autorisation demandée.

Le conflit entre le Maroc et le Portugal semble prendre une tournure peu satisfaisante.

Le Sultan refusant une réparation au pavillon portugais et une indemnité aux nationaux portugais, le Cabinet de Lisbonne a annoncé l'envoi d'un *ultimatum* appuyé par trois bâtiments de la marine royale.

On dit que le Sultan aurait l'intention de soumettre le différend à l'arbitrage de la France. Le Portugal préférerait l'Espagne comme arbitre.

DEPECHES TÉLEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 23 octobre—Le général Boulanger assistait aujourd'hui à la séance de la Chambre des Députés. Le baron Soubeyran a déclaré que les proportions considérables de la dette publique exigeaient certaines réductions parmi les fonctionnaires du gouvernement ainsi que la vente des chemins de fer appartenant à l'Etat.

M. Roche, rapporteur du comité du budget, a répondu que cette assertion était exagérée. Ce ne sont pas seulement les dépenses de la France qui augmentent, a t-il ajouté, en ce moment tous les budgets européens, qui subissent, une augmentation. L'Europe entière a été transformée en un vaste camp retranché. La France n'est pas seule à faire un mouvement dans cette voie.

Elle y est forcée par la fatalité des événements et il lui est impossible de s'isoler comme une île devant des forces combinées qui la menacent. L'orateur a ensuite fait un appel chaleureux au patriotisme des membres de la Chambre et a demandé l'adoption du budget. Ce discours a été accueilli par de vives acclamations, et la Chambre s'est ensuite ajournée.

Le Sénat français.

Paris, 23 octobre.—Aujourd'hui, au cours des délibérations du Sénat, M. Penanster, membre de la Droite, a demandé la nomination d'un comité afin de prendre en considération les questions relatives à la révision de la Constitution et à la suppression du Concordat.

Il a déclaré que ces questions importantes faisaient partie du programme du Cabinet, qu'il était urgent d'ouvrir les débats à ce sujet afin de bien comprendre la situation, et qu'il était du devoir de tous les sénateurs d'écarter ce chemin toute utopie dangereuse.

M. Barbey a répondu qu'il n'appartenait pas au Sénat de soulever ces questions. Celui-ci ferait toujours son devoir et avait pleine confiance dans la fermeté du présent Cabinet. La demande de M. Penanster a été rejetée.

Rente française.

Paris, 23 octobre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 42 1/2 centimes.

Aux danseurs de payer les violons.

Londres, 23 octobre.—La nouvelle que le Dr. Peters et le lieutenant Wissmann se proposent de visiter l'Angleterre afin d'y obtenir de l'argent et une aide pour une nouvelle expédition de secours à Emin Bey est froidement reçue ici. A dire le moins, la perspective n'est pas très riante pour ces envoyés allemands ayant charge de recueillir des souscriptions anglaises pour un tel objet ; ils ne trouveront pas ici une approbation sérieuse de leur plan.

On semble généralement croire à Londres que Standey et Emin Bey sont à la veille d'opérer ensemble, si déjà ils ne l'ont fait et que ce dernier n'a nullement besoin d'aide matérielle.

Dans tous les cas les explorateurs allemands ne trouvent pas les capitalistes anglais disposés à servir les plans de l'Allemagne pour la colonisation de l'Afrique. Si celle-ci doit être colonisée, en effet, l'Angleterre a ses plans à elle pour atteindre ce but ; elle n'est en faveur d'aucune coopération avec aucune puissance, spécialement l'Allemagne.

Mais il en est beaucoup qui sont d'avis que l'heure de cette colonisation de l'Afrique n'a pas encore sonné, ils ne voudraient pas engloutir les capitaux dans l'accomplissement de projets qu'ils jugent futiles et prématurés. Néanmoins, se souvenant de la leçon que leur ont donnée les Allemands au Zanzibar, ces capitalistes anglais ne sont point disposés à en souffrir la répétition en Afrique. Lorsqu'ils estimeront que l'heure est venue ils exécuteront leurs projets à cet égard.

Jusque là ils laisseront l'excès de zèle des Allemands supporter tout le poids de l'entreprise et se risquer aux rigueurs et aux périls inhérents au développement des vastes ressources de l'Afrique. Sur un seul point le Dr Peters et le lieutenant Wissmann trouveront probablement l'Angleterre prête à les seconder : celui de l'abolition de la traite des noirs en Afrique. Tout ce qui pourra aider à l'extermination de cette barbare obtiendra de la sympathie, de l'aide en Angleterre. Si donc les Allemands sollicitent en cela l'assistance anglaise, elle pourra leur venir, mais à coup sûr, ils auraient un échec si leur objet est de dégager Emin Bey.

Grève de mineurs.

Londres, 23 oct.—Plusieurs milliers de mineurs de Yorkshire se sont mis en grève. On s'attend à ce que beaucoup d'autres imitent leur exemple demain. Durant le mois d'octobre, le charbon a haussé de 30 à 40 pour cent.

La commission Parnell.—2e séance.

Londres, 23 octobre—Au commencement de la seconde séance, M. Joseph Biggar, un de ceux qui sont impliqués personnellement dans les accusations du *Times*, a demandé à l'avocat-général de lui fournir copie de la partie de l'accusation dans laquelle il était question de lui. L'avocat-général a promis de la produire.

Puis il a continué à développer l'affaire du *Times*. Les partisans de M. Parnell, a-t-il dit, ont essayé de le montrer comme se tenant en dehors de l'agitation de la ligue contre les loyers et du plan de campagne. Mais le fait est que jusqu'en 1880, M. Parnell a dirigé le mouvement contre les loyers.

Dans un discours prononcé dans le comté de Kerry, la même année, il avait dit à ses auditeurs que, la Ligue des Terres avait assez d'argent pour défendre les fermiers tenanciers qui refusaient de payer leurs loyers, Il a rappelé l'avis perfide donné par Boyton, Timothey Harrington et le père O'Leary, au meeting de Barry Clough, en 1881. A cette époque, a-t-il dit, M. Parnell et ses collègues ne cachaient pas leurs sympathies pour les émissaires de la ligue et les criminels.

L'avocat-général a ajouté que quand M. Davitt était enfermé dans la prison de Portland, il pouvait fort bien ne pas signer le manifeste contre le paiement des loyers. Les dépositions montreront si M. Dillon n'est pas responsable de cette signature.

C'est là un point important dans l'affaire, attendu que le manifeste déclarait que les tenanciers qui paieraient leurs loyers seraient châtiés.

M. Parnell, que l'on représente comme se tenant toujours en dehors de la Ligue, a dit, en 1880, dans un meeting tenu dans le comté de Kerry, que sur 600,000 fermiers locataires, 400,000 étaient incapables de payer leur loyer et que la ligne avait assez d'argent pour défendre ceux qui refuseraient de payer ce qu'ils devaient.

A la même époque, M. Biggar a dénoncé ceux qui prenaient des fermes où il y avait eu des évictions. Il a pris la défense de ceux qui avaient tiré sur les hommes qui s'étaient installés sur ces fermes.

Comme preuve des relations du parti parnelliste avec le mouvement du "no rent", l'avocat-général cite un télégramme de la même époque que la publication du manifeste. Il était envoyé par Patrick Ford à Eagan ; il était conçu ainsi :

"Entrez en communication avec Parnell et consultez vos collègues, puis publiez le manifeste."

La réponse d'Egan était conçue ainsi : "Votre idée est approuvée. Des mesures seront prises pour obtenir une grève générale des loyers."

Si l'on avait pu se procurer les livres et les papiers de la Ligue, ajoute l'avocat général, on aurait pu avoir les preuves de la complicité des Parnellites dans les actes criminels des membres de la Ligue.

Malheureusement les livres ont disparu depuis que nous avons transféré les officiers de la ligue à Westminster.

Le *Times* s'est procuré des liasses de documents qui dévoilent le système de communication des officiers de la ligue-mère avec ceux des ligues auxiliaires, ainsi que les moyens que l'on employait, les ressources que l'on avait, pour soutenir ceux qui refusaient de travailler pour les personnes "boycottées" et pour payer ceux qui étaient chargés de commettre les outrages.

Poursuivant l'histoire de la ligue, l'avocat-général cite les lettres attribuées à M. Parnell, lesquelles ont paru dans le *Times*. Il ne mentionnera pas maintenant les noms, mais avant la fin du procès, on saura comment le *Times* est devenu en possession de ces lettres.

On citera les noms des personnes et les sommes qui ont été payées. Il peut affirmer, dès maintenant, que pas un penny n'a été payé, avant que le *Times* ne fût en possession des lettres, depuis plusieurs mois et que l'on eût eu le soin de les examiner, de les soumettre à des experts en écriture capables de décider si elles étaient bien de la main de M. Parnell.

La cour s'est ajournée à demain.

Baisse générale des Bourses en Europe.

Londres, 23 octobre—Aujourd'hui, à la Bourse de Paris, il s'est fait de nombreuses ventes, par suite de l'approbation, par le Cabinet, du projet de M. Peytral, ministre des finances, d'établir un impôt sur le revenu et du bruit des énormes dépenses qu'il était question de faire pour la défense de la frontière de l'Est. Vers la fin, les cours ont un peu repris. Les Bourses de Berlin et de Vienne ont subi une dépression provoquée par celle de Paris.

Lancement du "City of Paris."

Londres, 23 octobre—Le steamer de la ligne Inman *City of Paris*, de New-York, construit par MM. Thompson, de la Clyde, a été lancé aujourd'hui.

Le steamer "Enterprise."

Londres, 23 octobre—Le steamer des Etats-Unis "Enterprise" est arrivé au Hâvre, lundi.

Emeute entre Orangistes et Nationalistes.

Dublin, 23 octobre—Une émeute a éclaté aujourd'hui à Moy entre des Orangistes et des Nationalistes. La police, qui avait reçu du renfort, a fait une charge à la baïonnette. Plusieurs agents de police ont été blessés par des projectiles lancés par les émeutiers.

Accusation grave.—Le journal Nuesta Nachrichten.

Berlin, 23 octobre—Le journal *Post* accuse M. [illegible]off, ministre russe à Bruxelles, d'être l'auteur de la lettre attribuée au prince Ferdinand à Paderesco du Czar ; lettre qui a laissé croire à celui-ci que le prince Bismarck avait eu des intentions peu amicales envers la Russie.

Le journal *Nuesta Nachrichten* de Munich, a publié un article à sensation relativement aux scandales qui ont lieu à la Cour de Wurtemberg. Il dénonce le favoritisme du roi pour trois américains, qui, par le moyen du spiritualisme, exercent une grande influence sur le monarque invalide, dont ils se servent dans un but de corruption.

La même feuille ajoute, que l'un de ceux là, qui remplissait dernièrement les fonctions de secrétaire de la Légation Américaine à Stuttgart, vient d'être anobli tout récemment.

Le Post de Berlin et les bruits de guerre.

Berlin, 23 octobre—Le *Post* dit qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer des bruits qui courent à propos des préparatifs pour le transfert des troupes russes sur les frontières allemandes et autrichiennes. Il affirme que ces mouvements avaient été décidés depuis le printemps dernier.

Il ajoute que toute idée d'attaque de la Russie du côté de l'Ouest, est tout à fait improbable, vu la situation actuelle de l'Europe. Les relations de la Russie avec l'Allemagne n'ont pas cessé d'être de la nature la plus satisfaisante, depuis la récente visite de l'empereur à St-Pétersbourg.

La Neue Freie Presse et le projet de mariage du prince Alexandre de Battenberg.

Vienne, 23 octobre—La *Neue Freie Presse* dit que le projet de mariage entre le prince Alexandre de Battenberg et la princesse Victoria, sœur de l'empereur Guillaume, a été abandonné.

L'accident de chemin de fer près de Potenza.

Rome, 23 octobre—Le rapport officiel, relatif à l'accident de chemin de fer près de Potenza, porte le nombre de personnes tuées à dix-neuf et celui des blessés à cinquante cinq.

Trois autres victimes de l'accident près de Potenza.

Rome, 23 oct—On a trouvé les cadavres d'une femme et de deux moines près de Potenza. Ces derniers faisaient partie du monastère Pietanz à Naples. Deux autres blessés sont morts à l'hôpital. Le nombre des tués jusqu'ici se monte à vingt-quatre.

Banqueroute d'un gros fermier.

Chicago, 23 octobre—Une dépêche de Fergus Falls, Minnesota, dit : Ole C. Lonsdalen, un des meilleurs fermiers du voisinage, et de ceux dont le crédit était le mieux établi, a abandonné le comté. Son déficit est évalué à $50,000. Parmi ses créanciers se trouvent trois banquiers de la ville et un certain nombre de prêteurs sur hypothèques. Lonsdalen passait pour posséder au moins $10,000 comptant. Nous apprenons qu'il avait vendu tout son grain et tous ses bestiaux à bas prix, avant son départ.

Les luttes intérieures du Dominion.

Chicago, 23 octobre—Une dépêche de Winnipeg, Manitoba, dit : A propos du procès "Crossing," maintenant en cour, l'avocat général Martin a dit à un reporter qu'il était parfaitement entendu entre lui et le premier ministre, Sir John McDonald, que le chemin serait construit et que rien ne faisait supposer qu'il y eût la moindre opposition. "Figurez," a-t-il ajouté, "quelle est l'opinion du public, mais mes idées sont claires et nettes. Je pense que, si nous sommes battus devant les cours, nous devons faire appel au pied du trône et faire bien comprendre aux autorités locales que nous ne pouvons pas nous soumettre à un pouvoir local centralisé comme il l'est, à Ottawa, et qu'enfin les nominations de notre législature sont une véritable farce.

La politique centralisatrice du Dominion ne peut avoir d'autre résultat en ce qui concerne Manitoba, que de demander à la reine le conseil de nous donner une législation qui nous mette à même de devenir une colonie de la Couronne, indépendante, du pouvoir arbitraire d'Ottawa.

De cette façon, nous pourrions établir nous-mêmes nos tarifs ; en quelques années, nous deviendrions la contrée forte et puissante que nous devrions être depuis longtemps, grâce à nos avantages naturels."

Il est entendu que si les cours décident contre la province, la Législature sera immédiatement convoquée pour annuler l'injonction et les contrôles-mêmes s'il est nécessaire, comme elle en a le pouvoir.

Association anglo-américaine des Etats-Unis.—Sa déclaration de principes.

Chicago, 23—La convention nationale de l'Association anglo-américaine a repris ses délibérations, ce matin. Après quelques travaux préliminaires de peu d'importance, elle s'est constituée en comité général pour s'occuper de sa déclaration de principes, de sa constitution et de ses règlements.

Elle a pris pour base la déclaration de principes de l'Association Anglo-Américaine de Pennsylvanie. Il a été décidé d'intituler l'organisation nouvelle : "Association Nationale Anglo-Américaine des Etats-Unis." La déclaration de principes maintient à tout jamais, dans le passé, l'adhésion à la Constitution des Etats-Unis ; elle exige, avant tout, de ceux qui recherchent le titre de citoyen américain, la loyale acceptation de ces principes et une franche et complète renonciation à toute politique étrangère, à toute association ayant son siège à l'extérieur.

L'Association pose comme base de ses croyances l'institution des écoles publiques ; indépendantes de toute dénomination religieuse, de toute influence d'église. C'est pour elle le premier principe de la prospérité de la République.

Elle se déclare hostile à toute mesure, à toute influence contraire au système des écoles communes.

L'association emploiera tous les moyens en son pouvoir pour déterminer les résidents d'origine anglaise à devenir citoyens ; elle cherche à faire comprendre à tous, les devoirs et les obligations qu'impose le titre de citoyen.

L'association sera toujours prête à venir en aide à ceux qui voudront devenir citoyens ; elle demandera la coopération de tous ceux qui sont d'origine ou de descendance anglaise. Elle demande à ceux qui ont acquis le titre de citoyen d'en exercer les droits, dans toutes les occasions qui s'en présenteront, de regarder le scrutin comme un droit sacré. Elle fait appel à tous ceux qui n'ont pas encore acquis le droit de citoyen ; elle les prie de se prémunir des privilèges que ces droits leur donnent sur la terre d'adoption, dans l'intérêt du bon ordre, pour la protection de la liberté vraie, qu'il ne faut pas confondre avec la licence.

Le commandant Gordon—Le Canada et les Etats-Unis.

New York, 23 octobre.—Une dépêche spéciale de Zanzibar annonce : "Le commandant Gordon, chargé du service protecteur des pêcheries, est ici avec mission de rédiger un rapport sur les opérations de l'année.

Les autorités canadiennes ont accédé à la requête faite au commencement du printemps par le gouvernement anglais, que l'on montre toujours un désir de conciliation à l'égard des pêcheurs américains, afin d'éviter tout conflit avec les Etats-Unis, cela est démontré par le fait que pas un bateau pêcheur américain n'a été saisi cette année.

Le commandant Gordon dit que dans aucun cas un navire américain n'a tenté de violer les négociations ; résultat excellent, résultat attribuable partiellement à cette considération que les marins américains ont été autorisés à débarquer pour communiquer avec leurs familles quand ils le voulaient ; tous ceux qui en exprimaient le désir ont pu obtenir une passe qui leur donnait tous les privilèges à cet effet.

Le commandant a ajouté que les mesures ainsi modifiées ont beaucoup contribué à dissiper toute cause d'irritation.

Mlle Frankie L. Raymond.

New York, 23 octobre—Mlle Frankie L. Raymond, accusée d'avoir volé les diamants de Mme Martha Mills, est arrivée ici et a été mise sous caution de $1,000.

On la dit native de Chicago et non de Florence, Italie, quoiqu'elle l'affirme.

Collision.

New-York, 23 octobre — Le steamer *Atlas*, de la ligne Atlas, parti du Port Limon le 13 courant, a sombré cette après-midi à la hauteur de la rue Vesey. L'accident a eu lieu à la suite d'une collision avec le *Ferry Central*. Personne n'a péri.

Transfert de la Compagnie Georgia à la Richmond Terminal Co.

New York, 23 octobre.—Le premier paiement pour les actions de la Compagnie de Géorgie, ont été faits aujourd'hui, par les officiers de la "Richmond Terminal Co."

Le comité n'a pas encore achevé les arrangements pour le transfert. Tout sera probablement terminé demain. La Compagnie de Georgie avait été organisée par un syndicat ayant à sa tête H. B. Hollins, avec un capital de $4,000,000 acquis par elle deux ans auparavant.

Elle avait fait une émission de $2,000,000 de bons que le syndicat conservait dans sa caisse. Le prix payé pour les actions aujourd'hui a été de $35 par action, faisant un total de $4,200,000.

Les directeurs de l'East Tennessee se réunissent demain, pour déclarer un dividende de 5 pour cent.

Cette opération fait rentrer dans la caisse de la "Richmond Terminal" $300,000 comptant qui seront employés à acheter les actions de la compagnie de Géorgie.

Il y a mécontentement parmi les porteurs des $3,500,000 restant de cette Compagnie. Le président Inman déclare qu'il est prêt à acheter tout le stock restant, à $120 l'action.

La question chinoise.

Tacoma, Territoire Wyoming, 23 octobre—Vingt autres Chinois sont arrivés d'Alaska à bord du steamer "Ancon" lors de son dernier voyage.

Ces Chinois sont venus d'Astoria à Alaska pour travailler dans les fabriques de boîtes à conserves de cette dernière ville.

Le steamer *Ancon* s'est rendu directement au Port Townsend, sans toucher à Victoria comme d'habitude, afin d'éviter tout différend qui aurait pu s'élever ici relativement au débarquement.

Le collecteur de douane Brooks refusa néanmoins de permettre aux Chinois de débarquer, parce qu'ils avaient traversé les eaux anglaises pour y arriver.

Un writ d'*habeas corpus* est demandé et dans l'intervalle le steamer *Mexico* est arrivé de San Francisco avec six Chinois.

Le steamer ayant fait escale à Victoria, Colombie anglaise, on l'a arrêté et un avocat de Townsend est venu en toute hâte pour se joindre à la demande d'*habeas corpus*.

L'affaire a été plaidée hier ; les Etats-Unis étaient représentés par l'assistant-avocat de district.

Le juge Allyn a décidé l'affaire conformément à la loi relative à la restriction chinoise. Le juge maintient que, d'après cette loi qui décrète que les passagers sur les navires américains sont sous la juridiction des Etats-Unis, ces Chinois qui sont d'un port américain pour un autre, n'ayant pas quitté le navire à aucun moment, n'ont jamais été en dehors des Etats-Unis. Par conséquent, quoique le navire ait touché dans un port étranger, les dits Chinois ont été autorisés par la Cour à débarquer.

Diphthérie.

Cincinnati, Ohio, 23 octobre — A Athens, Ohio, les écoles publiques ont été fermées hier, à cause de la diphthérie, qui sévit en cette localité. Un décès a été constaté vendredi dernier. L'humidité a contribué à augmenter la violence de la maladie.

Arrestation.

Mauch Chunk, Penn., 23 octobre—L'avocat de district du comté Carbon a lancé, hier vers minuit, des mandats d'arrestation contre Henry Cook et Thomas Major, ingénieurs, John Mulhearn et Joseph Pohl, aiguilleurs, et Charles Terry et Joseph Kelchlin, conducteurs. Ils sont accusés de négligence coupable pour n'avoir pas pris toutes précautions nécessaires, pour n'avoir pas observé les règlements qui leur sont imposés lorsqu'ils transportent des passagers pour la compagnie de chemin de fer Lehigh Valley. On se souvient qu'il est survenu récemment un accident et qu'un grand nombre de passagers ont été tués et blessés.

Rapport du quartier-maître général des Etats-Unis.

Washington, 23 octobre—Le rapport annuel du quartier-maître général a été soumis au secrétaire de la guerre. Les appropriations pour l'année s'élèvent à $9,218,508.

Reçu de diverses ventes faites aux officiers $778,222. Total des recettes, $11,460,519 46.

Argent déboursé : $10,118,016. Balance à la date du 30 juin : $1,317,503. Montant versé pour la mobilisation des troupes, $212,646. Le compte des compagnies du chemin de fer Pacifique s'élève à environ $310,599.

Le quartier-maître ajoute que la question relative à la fourniture d'uniformes plus légers pour les troupes stationnées dans les régions chaudes, a été réglée : L'ordre a été lancé de les livrer aux dites troupes qui se trouvent dans le Texas, l'Arizona et le département du Missouri.

Les instructions du chirurgien-général Hamilton pour Jacksonville.

Washington, 23 octobre.—Le chirurgien-général Hamilton a envoyé le télégramme suivant au Dr. Porter, à Jacksonville, Floride, cette après-midi :

"Vous devez être autorisé à maintenir les réfugiés en dehors de la ville, par le Conseil de Ville.

Une fois muni de cette autorisation, vous n'avez plus besoin de recourir au gouvernement.

Quant à la désinfection des literies, le gouvernement se charge de donner une compensation pour la destruction des matelas, des oreillers, de tous les objets brûlés dans les maisons des pauvres.

Les personnes qui le peuvent, doivent subir ces pertes ; c'est leur affaire. Le Conseil de ville doit, par ordonnance, édicter des peines sévères contre tous ceux qui cherchent à cacher des objets infectés dans leurs maisons.

Il y aura une buanderie publique et une station de désinfection, dont l'usage sera gratis. Les tapis qui pourront ne pas être détruits devront être passés à la vapeur.

Liquidation de la Cinquième Banque Nationale de St-Louis.

Washington, 23 octobre.—Le contrôleur de la monnaie courante a déclaré un dividende en faveur des créanciers de la Cinquième Banque Nationale de St-Louis, Missouri, qui a failli, le 7 novembre, 1887. Le dividende est de 15 pour cent, ce qui fait un montant de 80 pour cent sur les réclamations, se montant à $959,410.

Les troubles à Rio Grande City.

St Louis, 23 oct—Une dépêche de Rio Grande City, Texas, dit que l'on redoutait dernièrement un soulèvement de l'élément mexicain, qui régnait une grande anxiété, et que l'on avait convoqué les "Rangers" d'Etat et les shérifs de plusieurs comtés.

Il en est résulté l'arrestation de vingt-un individus turbulents qui étaient virtuellement les maîtres de la ville. Ils ont été arrêtés par les "rangers" sous l'accusation de conspiration avec intention de meurtre.

Après un interrogatoire, ils ont été tous mis sous caution de $500 à $3,000. Ils devront se présenter devant la Cour de district, à la prochaine session.

L'éditeur Garza qui, dans une dispute avec l'inspecteur de la douane Sebree, avait reçu un coup de feu et qui a été l'occasion de l'émeute, est mourant.

Une voix autorisée.

Ogdensburg, N. Y., 23 octobre—Le gouverneur Hill (New York) a prononcé ce soir un discours dont voici la péroraison :

"On vous dira qu'il y a dissension dans notre parti, et la vérité est que ce parti, dans cet Etat, ne fût jamais plus uni qu'aujourd'hui.

"On vous dira que les amis du gouverneur Hill frappent le Président Cleveland, que les amis du Président Cleveland frappent le gouverneur Hill.

"Toutes paroles creuses. Amis de l'administration de l'Etat, amis de l'administration Nationale, nous tous, Démocrates, rejetons bien loin pareil sentiment, et, comme une phalange Macédonienne, marchons aux polls, en serrant nos rangs, et une fois de plus nous ferons figurer l'Etat Empire à la colonne des voix démocratiques proclamant, acclamant CLEVELAND et THURMAN !"

L'épidémie de fièvre jaune à Jacksonville.

Jacksonville, Fla., 23 octobre—L'épidémie disparait lentement. Les cas qui se présentent ont un caractère moins alarmant et les décès sont rares. Tous les médecins qui s'étaient rendus ici durant l'épidémie pour offrir leurs services, partiront jeudi.'

Bulletin officiel : Nouveaux cas, 33 ; décès, 1. Nombre total des cas, 3872 ; décès 333.

Mort de H. C. Jones, Jr., ex-président du comité de secours.

Sheffield, Ala., 23 octobre.—Une dépêche spéciale de Decatur au journal *Enterprise*, dit :

Hal. C. Jones Jr, ex-président du Comité de Secours, est mort cette après-midi à 4 heures. On constate un seul nouveau cas aujourd'hui. Le temps est humide et froid et les malades s'en ressentent.

Sitting Bull et autres chefs Indiens à St. Paul.

St. Paul, Minnesota, 23 octobre—Sitting Bull, John Grass, Gall et autres chefs sioux, sont arrivés aujourd'hui en ville, en route pour l'Agence Standing Rock et revenant de Washington. Ils ont vu le général Sibley, ce matin, puis se sont promenés en ville, accompagnés de l'interprète Primeaux.

Comme on leur demandait le résultat de leur visite à Washington, l'interprète a répondu que, si le gouvernement faisait les changements demandés par les Indiens au bill qui leur avait été présenté, la réserve serait ouverte aux colons. Les Indiens semblaient être en excellente humeur.

PAS UN BOUTON EN LUI MAINTENANT.

Très malade avec l'Eczema. Tous les cheveux partis. Le cuir chevelu couvert d'éruptions. Sous l'impression que ses cheveux ne pousseraient jamais. Guéri par les Remèdes Cuticura. Les cheveux splendides et pas un bouton sur lui.

Je ne puis dire assez pour faire l'éloge des Remèdes Cuticura. Mon garçon, à l'âge d'un an était si souffrant d'un eczema qu'il a perdu tous ses cheveux. Son cuir chevelu était couvert d'éruptions que les médecins avaient déclaré être la teigne, et que ses cheveux ne pousseraient plus. Désespérant d'une cure par les médecins, j'ai commencé l'usage des Remèdes Cuticura, et je suis heureux de pouvoir dire, que ceux ci ont eu un résultat des plus heureux. Ses cheveux sont maintenant magnifiques, et il n'a pas un bouton. Je recommande les Remèdes Cuticura aux mères comme étant le plus prompt, le plus économique, et la plus sûre guérison pour toutes les maladies de peau des enfants, et crois que toutes les mères qui ont un enfant malade me remercieront pour avoir agi ainsi.

Mme M. E. WOODSUM, Norway, Me.

Un mal de huit ans provenant d'une fièvre, guéri.

Je dois vous envoyer les remerciments d'un de mes clients, qui a été guéri en faisant usage des Remèdes Cuticura, pour un ancien mal, causé par une longue maladie ou fièvre. Il y a de cela huit ans. Celui-ci était tellement mal hypothéqué qu'il craignait d'être obligé de se faire amputer la jambe, mais il est heureux de dire qu'il est entièrement bien—aussi ferme qu'une plastre. Il me prie d'user de son nom, lequel est H. H. Casson, négociant en cette ville.

JOHN V. MINOR, Pharmacien, Gainsboro, Tenn.

Affreuse maladie du cuir chevelu guérie.

Il y a quelques semaines de cela ma femme souffrait beaucoup d'une maladie cutanée du cuir chevelu, et n'a reçu de soulagement avec les divers remèdes dont elle a fait usage que lorsqu'elle s'est servie du Cuticura. La maladie a cédé promptement à ce traitement, et en peu de temps elle était entièrement bien. La maladie n'est pas revenue, et le Cuticura est classé No 1 dans notre estimation pour les maladies de peau.

Rév. J. PRESSLEY BARRETT, D. D., Raleigh, Caroline du Nord.

Boutons jusqu'aux scrofules guéris.

Le Cuticura, la grande cure de la peau, et le Savon Cuticura, dont la préparation vient de là, extérieurement, et le Cuticura Resolvent le nouveau purificateur du sang intérieurement, sont une cure positive pour toutes les formes de maladies de peau et du sang des boutons aux scrofules.

Vendus partout. Prix : Cuticura 50c ; Savon, 25c ; Resolvent, $1. Préparés par le Potter Drug and Chemical Co., Boston, Mass.

Demandez pour "Comment Guérir les Maladies de Peau," 64 pages, 50 illustrations et 100 attestations.

ENFANTS. Conservation et embellissement de leur peau de leur cuir chevelu par l'usage du Savon Médicinal Cuticura.

Dangers de Catarrhe.

Echapper aux dangers de la suffocation quand on est couché ; respirer librement ; dormir profondément sans peine ; se lever frais dispos, cerveau libre, actif, dégagé de toute douleur ; avoir l'assurance qu'aucune fatale empoisonnée putride ne vient à la septicité, ne ronge les délicats organes de l'odorat, du goût et de l'ouïe ; avoir la sensation que le système n'absorbe point par les veines de son mucus le poison qui doit infailliblement miner la santé et détruire voilà ce que vous désirez. Le désir de tous malades doit être de se rendre accessible à ces affections. Nous montrerons à ceux qui ont essayé de bien des remèdes l'appel bien des médecins désespèrent du soulagement ou de la guérison.

Le Sanford's Radical Cure arrête le Catarrhe à tout ses phases depuis le simple rhume de cerveau jusqu'aux périodes les plus avancées, les plus dangereuses. C'est la une médication locale et constitutionnelle. Elle soulage instantanément, opère une guérison permanente et n'a aucun danger, elle est économique et inoffensive.

Cette médication, dite Sanford's Radical Cure consiste en une bouteille du Radical Cure, une boite de Dissolvant Catarrhal et un Inhalateur Perfectionné, le tout sous une même enveloppe avec traité et indications de son usage. Se vend dans toutes les pharmacies. En vente chez tous les droguistes, prix $1.00.

Potter Drug & Chemical Co. Boston.

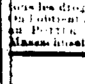

Plus de Rhumatismes en moi.

ET CELA EN UNE MINUTE.

L'Emplâtre Guérisseur Cuticura fait disparaître les Douleurs Rhumatismales, Sciatiques, Soudaines, Aigües, Nerveuses, les Entorses et les Faiblesses. C'est le premier et le seul emplâtre qui tue instantanément la douleur. Il est nouveau, original, instantané, infaillible et offre toute sécurité. C'est le merveilleux Antidote des douleurs, inflammations et faiblesses. Il distance incomparablement de tous autres emplâtres. En vente chez tous les droguistes à 25 cents ; cinq pour $1.00 ; ou franco par la poste en s'adressant au Potter Drug and Chemical Co. Boston, Massachusetts.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

Instructions du Secrétaire Thompson au Collecteur de la Douane de San Francisco à propos des Chinois.

Washington, 23 octobre—Le sous secrétaire Thompson a télégraphié aujourd'hui au collecteur des Douanes de San Francisco : Les travailleurs chinois, retournant de Panama en Chine, doivent être maintenus dans le port, depuis leur arrivée, jusqu'à leur départ, et ne pas mettre le pied sur le territoire des Etats-Unis.

Ils doivent être gardés avec soin dans les eaux des Etats-Unis, de façon à prévenir toute infraction à la loi d'exclusion des Chinois. Ces instructions s'appliquent également aux Chinois qui se dirigent sur Panama, sans toucher aux ports intermédiaires.

Odieuses tentatives pour faire dérailler des trains de chemins de fer.

St Louis, 23 oct—Il y a un mois, on avait tenté de faire dérailler un train de voyageurs sur la Wabash Western, dans les environs de Mexico, Missouri, et l'on y avait à moitié réussi ; plusieurs voyageurs avaient été blessés.

Deux tentatives de même nature viennent d'avoir lieu au même point, cette fois, sur le Chicago et Alton. La nuit dernière, un train de voyageurs, sur cette ligne, découvrit des obstructions à temps pour sauver le train.

On en a débarrassé la voie et l'on a averti le train suivant. Quand le second train est arrivé sur les lieux, on s'est aperçu que les obstructions avaient été remises en place. Les détectives sont à la recherche des misérables.

A la recherche d'une cachette.

Boston, 23 octobre — L'inspecteur Watts, du corps de police, est parti hier pour Montréal. Le bruit court qu'il s'y rend pour découvrir une certaine cachette sur laquelle il a des données, où seraient enfouis huit mille piastres en or, provenant de spéculations véreuses faites par Joseph Fowle.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:55 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 5 Coast	9:05 am	No 6 Coast	3 40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex.	3:00 pm
No 7 Sund Exc.	9:25 pm	No 8 Sund. Exc.	7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen.	11:00 pm	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	7:30 am	No 4 St Louis and Chic. Ex.	5 30 pm
Sunday Ex.	8:45 pm	Sunday Ex.	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	8:35 am
No 54 B. R. Local	10 00 am	No 53 B. R. Local	3.50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11.00 am	No 2 Limited	3.35 pm
No 5 Fast line	6 30 am	No 6 Fast line	9.00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1	9:00 am	No. 2	5:00 pm
No. 3	6:25 pm	No. 4	8:00 am
No. 5	10:40 am	No. 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor.	9:35 pm	No 20 Califor.	11:00 am
No 17 Local	6:55 am	No 18 Local	7.20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4.00 p.m.—4 30 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache : 6:30 a.m., 5.00 p.m.
Dimanches seulement—10:30 a.m., 8:10 pm	Shell Beach—9.30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4.00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.			
Arrivée	7:00 pm	Départ	7:30 am
Le mercredi.			
Arrivée	7:40 pm	Départ	7:50 am
Tous les jours excepté le dimanche.			
Arrivée	5.30 am	Départ	4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 24 OCTOBRE 1888.

Ouachita River—JOSIE W. à 5 P. M.
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P. M.
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M.
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M.
Bayou Teche—BLANKS CORNWELL, à 5 P. M.
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A. M.
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A. M.

JEUDI, 25 OCTOBRE 1888.

Pte-au-Bouls—BELLE OF THE COAST, à 12 M.
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A. M.

Fleuve et rivières

Louisville, 23 octobre—La rivière monte—10 pieds 2 pouces dans le canal, 8 pieds aux chutes. Temps couvert et menaçant.

Memphis, 23 octobre—Le fleuve a monté de 6 pouces. Temps humide et couvert. Départ, Hudson State pour Cincinnati.

Evansville, 23 octobre—La rivière a 16 pieds et monte. Temps pluvieux.

Cincinnati, 23 octobre—La rivière a 28 pieds et monte. Temps frais et couvert.

Les Passes.

Port Eads, 23 octobre, 6 p. m.—Vent d'ouest. Arrivée, à 7 a. m., steamship italien S Oteri, capitaine DeLucca, de Truxillo, goélette anglaise Storm King, capitaine Parsod, à Utilla. Départ, barque Velodora pour Barcelone.

Marchés.

Paris, 23 octobre—Les rentes 3 pour cent 82 fr. 42 1/2 centimes.

Havane, 23 octobre—Or espagnol 240 à 240 1/4. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 23 octobre—Coton—Calme avec une demande modérée. Ventes 8 000 balles, dont 1000 pour l'exportation et la spéculation et 5400 balles coton américain.

New-York, 23 oct.—Coton ferme. Uplands 9 3/4 Orleans 9 7/8. Ventes 194 balles. Futurs—fermes à la clôture. Ventes 137,200 balles.

Livraison en octobre 9.54, novembre 9.58, décembre 9.71, janvier 9.82, février 9.92, mars 10.00, avril 10.11, mai 10.20, juin 10.28, juillet 10.35, août 10.41.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 23 OCTOBRE 1888.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (aug) Buenos Ayrean, Scott, Havre.
Steamship (ang) Sculptor, Adabed, Liverpool.
Steamship Seneca, Quick, New York.
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

ARRIVES.

Steamship (ital) S. Oteri, DeLucca, Truxillo.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Jobin, Bayou Sara.
Paragoud, Beck, Carriola Landing.

EXPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Buenos Ayrean—1050 balles coton 2400 douves.
LIVERPOOL—par steamship Sculptor—3384 balles coton 960 saumons plomb.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par steamship Jos Oteri Jr—9000 régimes bananes 300 cocos 1000 oranges 450 bananes Jos Oteri.

Arrivages de Produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—365 balles coton 2182 sacs graine coton 562 sacs riz brut 22 barils sucre 497 barils sucre 27 barils mélasse et fret assorti.

CARRIOLA LANDING—par steamer Paragoud—401 balles coton 534 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—13 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—2467 balles coton 196 sacs graine coton 3 wagons graine coton 1 wagon farine graine coton 10 sacs riz brut 104 barils sucre 57 barils mélasse et fret assorti.

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—1253 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1255 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2145 balles coton 4 wagons graine coton 142 barils sucre et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—119 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3030 balles coton 5 wagons tourteaux 84 barils sucre 29 barils mélasse 1 wagons graine coton et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 23 octobre 1888.

A. A. Moulton et Co.

Le steamship Hudson, capitaine H. E. Freeman est arrivé de bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Arrivés
Architect	Liverpool	2e dist. 10
Australian	Liverpool	1er dist. 21
Ana Dora	Retel	4e dist. 45
Buenos Ayrean	Havre	rue 5e
Bernard Hall	Liverpool	1er dist. 21
Cuban	Liverpool	1er dist. 27
City of Dallas	Belize	1er dist. 15
Elsie	Gênes	rue 5e
Foxhall	Port Limon	1er dist. 13
Francisca	Liverpool	2e dist. 25
Federation	Brême et Londres	rue 2e
Haytian	Liverpool	1er dist. 20
Irthington	Havre	rue 6e
Joaquin Ancona	Progreso	1er dist. 35
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Kepler	....	Point
Legislator	Liverpool	Pic Tier
Morgan	....	Alger
Madrid	Laid up	Gretna
Northern	....	2e dist. 45
Nantes	Havre	1er dist. 40
Ocean King	Brême et Londres	2e dist. 47
Rochdale	....	1er dist. 13
Seneca	New York	Alger
Statesman	Liverpool	Pic Tier
Sir Garnet Wolseley	Havre	rue 2e
Sculptor	Liverpool	Pic Tier
Soldier Prince	Brésil	2e dist. 42
Utopia	Gênes	2e dist. 32
Washington City	Liverpool	Southport

NAVIRES.

Lydia Skolfield	Havre	1er dist. 32
Marcelino Jane	Barcelone	rue 7e
Prince Henry	....	1er dist. 30

BARQUES.

Alejandro Bosch	....	rue 8e
Barcelona	Espagne	Alger
Voladora	Barcelone	1er dist. 33

GOELETTES.

R B Leeds	....	Alger

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Chalmette, Adams.......parti 20 oct
Steamship Louisiana, Gager.......parti 20 oct
Steamship El Paso, Quick.......parti 23 oct
Steamship Clintonia, Balman.......parti 18 oct
Goélette Henry Souther, Hopper.......exp. 16 oct

PHILADELPHIE.

Goélette Furman L. Mulford.......partie 13 oct
Goélette W J Lermond.......partie 13 oct
Goélette T W Dunn, Gilchrist.......en charg. 18 oct

LIVERPOOL.

Steamship Investor, Jones.......parti 16 sept
Steamship Havre, Laporte.......parti 23 sept
Steamship Carribean, Daniels.......parti 22 sept
Steamship Venezuelan, Gillies.......parti 30 sept
Steamship Wm Cliff, Winder.......parti 27 sept
Steamship Floridian, Sandro.......parti 13 sept
Steamship American, Wrage.......parti 27 sept
Steamship Andean, Highton.......parti 5 oct
Steamship Capulet, Ellis.......parti 5 oct
Steamship Actor, James.......parti 6 oct
Steamship Atlas.......parti 8 oct
Steamship Explorer, Brown.......parti 10 oct

SHIELDS ANG.

Steamship Viola, Murray.......parti 9 oct

LONDRES.

Steamship Rochdale.......parti 21 sept
Steamship River Platte.......parti 9 oct

SWANSEA.

Steamship Keppler.......parti 20 sept

ANVERS.

Steamship Havre, Laporte.......parti 1er oct

BREME.

Barque Maria Louisa, Behring.......partie 16 sept

BARBADES.

Steamship Investor, Jones.......parti 2 oct

GENES.

Barque Chiara Pesce, Pesce.......partie 8 août
Steamship Sicily.......parti 7 oct

CASTELLAMARE.

Barque Peppina Mignano, DiMartini.......partie 27 août

KINGSTON JA.

Steamship Floridian, Winder.......parti 8 oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Bessel.......parti 30 sept
Steamship Caxton.......en charg. 8 oct
Navire Prince Amadeo, Nelson.......parti 10 sept
Steamship Robulant.......parti 9 oct

BUREAUX

NOUVELLE

JEUDI

PRIX DE L'A

Le drainage

Voici ... Nouvelle ... [illegible]